

UNE AFFAIRE EMBROUILLÉE.

V

(Suite)

—Ainsi, vous vous avouez coupable du meurtre qui a été commis cette nuit sur Marc Cops ?

—Oui, monsieur.

—Il y a pourtant un témoin qui affirme que c'est votre père qui a porté le coup.

—On accuse mon père ? balbutia Urbain avec une sorte de surprise inquiète.

Mais il se contint et reprit avec calme :

—Le témoin n'a pas pu distinguer cela dans l'obscurité. Il est peut-être sincère, mais il se trompe.

—Et c'est bien vous qui avez crié que le premier qui s'approcherait serait saigné ?

—Moi, et nul autre, messieurs.

—Vous vous reconnaissez donc expressément coupable du meurtre ? Avez-vous encore quelque chose à ajouter ?

—Pas autre chose, M. le drossart, si ce n'est que je n'ai fait que défendre la vie de mon père et la mienne, et que je croyais en avoir le droit en ma qualité d'homme libre. Je déplore la mort de Marc Cops, malgré la haine mortelle et injuste qu'il me portait ; mais j'ose vous demander, monsieur, si l'on vous attaquait la nuit en vous menaçant de mort, que feriez-vous ?

—Hum ! hum ! répondit le drossart en secouant la tête, ce serait une tout autre affaire. Moi, je ne vais pas épouser une jeune fille qui est aimée par d'autres, et je n'ai pas des amis qui m'aideraient à coups de bâton. Le banc des échevins jugera... Gardes, ramenez le prisonnier dans son cachot, et vous, huissiers, introduisez les deux témoins. Ensuite vous irez dire au père Coutermann que je le prie, et au besoin que je lui ordonne de venir immédiatement pour être interrogé par nous.

Jean Goens et Chs Stichelbant furent introduits, et le drossart leur adressa différentes questions. Il parut ressortir de leurs explications qu'en effet Marc n'avait pas eu d'autre intention que de chercher querelle à Urbain Coutermann, de se battre avec lui, et de lui appliquer quelques coups de bâton.

Naturellement ces témoins parlèrent dans un sens qui devait les disculper d'avoir été parmi les agresseurs. Ils avaient même fait tout leur possible, affirmaient-ils, pour détourner Marc de son projet, et ils n'avaient pas eu l'intention de se servir de leurs cannes, ni de prendre part à

la rixe. Ils n'avaient pas entendu les cris : "tombez dessus, assommez-les."

Le drossart, qui ne les croyait pas aussi innocents, ne manifesta son incrédulité qu'en répétant "hum ! hum !" à différentes reprises.

A cette question : "qui a menacé le premier de frapper de son couteau celui qui s'approcherait ?" Les deux témoins étaient d'accord pour répondre que c'était Coutermann père. Il était facile de distinguer sa voix de celle de son fils, et ils l'avaient reconnue. Sur le point de savoir quel était le vrai coupable, ils différaient d'avis. Jean Goens ne doutait pas que ce ne fût Urbain, et Chs Stichelbant affirmait que, dans sa conviction, le coup de couteau avait été donné par le vieux Coutermann. Il prétendait qu'au moment du crime il était très-près derrière Marc, dans l'intention de le retenir. Autant que l'obscurité l'avait permis, il avait remarqué que le coup de couteau venait du côté où il avait entendu la voix du vieux Coutermann... Il n'avait pas encore fini de s'expliquer lorsque l'huissier reparut à la porte.

—Monsieur le drossart, dit l'huissier, j'ai rencontré le fermier Coutermann sur ma route. Il venait de ce côté pour vous faire une déclaration importante, à ce qu'il dit. Peut-il entrer ?

—Pas encore. Conduisez-le dans la salle d'attente. Que Jean Goens et Chs Stichelbant vous suivent. Mais empêchez-les de communiquer ensemble... Stichelbant croit que c'est le père qui a fait le coup. Qu'est-ce que cela signifie ? grommela le drossart. Êtes-vous sûr, amman, de tenir sous clef le vrai coupable ?

—Puisqu'Urbain avoue.

—Hum ! hum ! Et rien qu'une seule plaie ?... Il y avait encore d'autres personnes présentes que ces deux témoins ?

—Huit ou dix, M. le drossart. Il y en a qui habitent Beersel, d'autres Meighemheide, un Eschembeck et un autre Alseberg. Nous les interrogerons le plus tôt possible.

—Naturellement, amman, c'est le seul moyen de jeter une pleine lumière sur cette vilaine affaire. Entendons maintenant le vieux Coutermann.

—Vous n'apprendrez de lui rien de nouveau ; il vient pour accuser Marc et se blanchir, lui et son fils.

—En tous cas il est nécessaire de savoir comment il explique la chose.

Il sonna l'huissier et lui donna ses ordres. Un instant après, le vieux fermier parut. Il salua respectueusement les magistrats et semblait tranquille et calme, quoique son visage portait encore la trace des souffrances qu'il avait endurées.

—Vous désirez être admis en notre présence ?